

**COMMUNE DU FRENEY D'OISANS  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 02/04/2026

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 9  
Votants : 11

**Délibération N° DEL2026 - 25 : Désignation des délégués représentant la commune au sein du syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans (SACO)**

L'an deux mille vingt-six et le 02 avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, convoqué le 24 mars deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

**Étaient présents :** OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, JOUFFREY Camille, DUSSERT Cédric, MAYET Christelle, DUSSERT Sandrine, Didier VEYRAT, Chloé GARNOT, Jeanne MOUNAUT

**Étaient absents et excusés :** Chloé GARNOT, Cédric DUSSERT

**Pouvoirs :** Chloé GARNOT donne pouvoir à Louise CROUZET, Cédric DUSSERT donne pouvoir à Camille JOUFFREY

**Secrétaire de séance :** Jean Patrick OUGIER

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5212-7, L.5211-7, L.2121-21 et L.2122-7,

**Vu** l'arrêté préfectoral modifié n°91-925 du 13 mars 1991 portant création du syndicat intercommunal d'assainissement du canton de l'Oisans (SACO)

**Considérant** que la commune est membre du SACO dont l'objet est en compétence obligatoire l'assainissement collectif et en compétence optionnelle l'assainissement non collectif,

**Conformément aux statuts du syndicat**, la commune dispose de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants,

**Considérant** que le choix du conseil municipal peut porter uniquement sur l'un de ses membres,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

*Résultat du vote : Pour : 11 Contre : 0. Abstention : 0*

- **DÉSIGNE** comme délégués représentant la commune au sein du Syndicat d'assainissement du canton de l'Oisans (SACO) :

Jean Patrick OUGIER, Camille JOUFFREY, délégués titulaires  
Laurent DIEUDONNE, Didier VEYRAT, délégués suppléants

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire.  
Christian PICHOU



Le secrétaire de séance  
Jean Patrick OUGIER